Fauverney

Bulletin municipal n° 49 - 2013

ça c'est passé à la médiathèque

C'est avec une réelle curiosité qu'enfants et adultes sont venus voir ces impressionnantes locomotives réalisées de toute pièce à la main par M. Marini.

Responsable :
Valérie Marques, assistée de Patrick Thivent le samedi

Une exposition de vieilles photos et d'anciennes cartes postales de Fauverney sera organisée courant 2013. Un livre-photos souvenir sera édité à la suite de l'expo.
N'hésitez pas à nous transmettre tout document du « passé » : articles de journaux, photos d'ancêtres, scènes de vie...
Contact : secrétariat de la Mairie - E-mail : secretariat-mairie@fauverney.fr

Nous vous rappelons que la médiathèque est à votre service pour toutes vos activités de lecture, musique et vidéo.

Chose peu connue des Bel'Ousias : vous pouvez passer commande d'un livre qui vous intéresse et qui n'est pas disponible. Deux ordinateurs connectés à internet sont également à votre disposition.

Tél. : 03 80 39 01 44

Horaires : le mercredi de 10 h à 12 h 30, le vendredi de 16 h 30 à 19 h et le samedi de 14 h à 16 h.

le mot du maire

Il y a 5 ans, je vous ai dit : Vous êtes mon projet !
Aujourd'hui vous restez et resterez mon projet !

Je souhaite au quotidien que vous vous sentiez bien à Fauverney, que vous puissiez vous déplacer, vous divertir, vous amuser, vous promener, passer de bons moments en famille, entre amis dans le village, bref que ***vous y soyez chez vous****.*
Je pense que pour être bien chez soi, il faut s'approprier les choses qui nous entourent et ceci commence dès la naissance et se forge durant l'enfance.
Aussi est-il fondamental que nos enfants se sentent bien dans leur village de Fauverney.

C'est pourquoi au sein du conseil municipal nous menons nos actions dans ce sens et mettons l'accent sur la jeunesse à l'école, autour de l'école et dans leurs loisirs.
Aussi :

- ☺ *pour leurs loisirs avons-nous réalisé le city stade, les jeux au Pâquier, les vestiaires au foot et la route pour s'y rendre, le parcours de santé. Nous nous battons bec et ongles pour obtenir le très haut débit internet ;*
- ☺ *à l'école nous avons installé 2 TBI (tableaux blancs interactifs) et bientôt un troisième, nous renouvelons les manuels scolaires, achetons livres, CD et DVD à la médiathèque, offrons aux enfants un spectacle de Noël, les cadeaux du Père Noël, apportons une contribution financière pour la classe verte et pour la piscine.*

Je souhaite qu'on ne s'arrête pas là, aussi portons-nous sur la création d'un complexe scolaire dans lequel seraient regroupés :

- ☺ *l'école maternelle*
- ☺ *les écoles élémentaires*
- ☺ *une salle de motricité et de rencontre*
- ☺ *une salle à manger*
- ☺ *un accueil périscolaire*

2013 sera donc dédié au montage du dossier et à la recherche des financements.
Cette construction permettrait à nos enfants de s'épanouir et de dynamiser notre village.

Je n'ai pas de plus grand plaisir que d'entendre nos enfants entonner la chanson Le Laïtou, *chanson que nous connaissons tous et dont les premières paroles sont :*

Nous sommes d'un p'tit village dont nous sommes très fiers
Ses plaines et ses montagnes : il s'appelle Fauverney

Un hymne !
Écrit et mis en musique par Marguerite Lasseur durant les sixties (les années soixante). Chanson qu'elle nous a apprise et que depuis, nos jeunes se transmettent naturellement parce que Fauverney est « leur village ».
Je veux que nos enfants continuent d'être fiers de Fauverney.

Tout ce que nous avons réalisé coûte de l'argent, mais nous ne dépensons pas l'argent que nous ne possédons pas, nous n'avons pas augmenté le taux d'imposition de la commune depuis 4 ans et pour autant nous ne nous sommes pas endettés. Je continuerai à gérer Fauverney en bon père de famille.

Le sens de mon action ne serait pas possible sans le concours du conseil municipal que je souhaite remercier très vivement,
Et en cette fin d'année je me dis que :

Si seuls les rêves permettent de tutoyer l'éternité, je vous souhaite de réaliser les vôtres.

les travaux…

Le voici, le voilà, plus de trou et plus de boue pour notre chemin du foot. Nous l'avons attendu et le résultat est là.

▲ avant après ▼

Les rues des Iliottes, des Aiguisons et l'impasse des Aiguisons ont du être complètement refaites car tout le revêtement, qui ne devait être à l'époque que « provisoire », s'était désagrégé avec une multitude de trous çà et là.

Nous en avons profité pour canaliser les eaux pluviales de la rue des Aiguisons ainsi que dans les rues du Général de Gaulle et Saint-Georges.

avant ▶

◀ après

Projet de 2011, le city stade est devenu une réalité en 2012. Après la mise en place de jeux pour les petits au Pâquier, il manquait un espace d'activité pour les plus grands. C'est chose faite avec cet investissement multisports assemblé par des jeunes du village et grâce auquel hand, foot, basket, volley et tennis occuperont nos jeunes Bel-Ousias.

Dans un même temps, une balançoire supplémentaire a été installée sur l'aire de jeux du Pâquier et, dès que possible, nous installerons un autre banc pour les mamans.

Avec toutes ses activités associatives, il manquait à Fauverney un outil de communication moderne afin d'informer les Bel-Ousias.

La mise en place d'un panneau d'information lumineux nous permet, ainsi, une plus grande réactivité face aux événements à diffuser.

Chassagne a bénéficié aussi de travaux de voiries.

La route a été réparée à certains endroits en attendant une rénovation complète. L'accès aux logements et au Château a été entièrement refait ainsi que le parking de la salle de Chassagne.

Rue Saint-Georges l'enfouissement des réseaux est terminé mais on attend toujours la venue de France Télécom qui doit raccorder les lignes. Lorsque ce sera chose faite, nous pourrons finir d'enlever les poteaux disgracieux et terminer la rénovation des trottoirs et des rues.

Le lave-chaussures tant attendu a été réalisé le long du nouveau vestiaire au stade de foot du Temple.

Toujours dans le cadre de la sécurisation de notre village, deux radars pédagogiques ont été installés, l'un rue Neuve et l'autre rue de la Madeleine, des panneaux de limitation de vitesse à 50 km/h sur le chemin d'accès à Chassagne et des passages piétons ont été positionnés rue du Général de Gaulle.

Enfin, pour sécuriser tout le village, un régime de priorité à droite a été institué afin de limiter la vitesse des véhicules.

Suite à des travaux importants, la salle de Chassagne a été modernisée et mise aux normes : le plafond a été rabaissé, les luminaires remplacés, le chauffage modifié et un système de ventilation installé. Dorénavant, cette salle peut accueillir le public, été comme hiver, dans de bien meilleures conditions.

En 2012, peu de changement sur la Zone d'Activités Économiques de Boulouze. Seule la société STEF TFE a commencé sa première extension, comme cela était prévu à l'origine.

2013 devrait voir la deuxième tranche de travaux commencer et plusieurs entreprises s'installer sur le site…

La suppression de la ligne 20 000 volts traversant notre village, le déplacement du poste haute tension du Pâquier et la destruction de l'ancien ont permis d'embellir un peu plus Fauverney.

…les projets

Toujours soucieux de la qualité de vie et de la sécurisation des biens et des personnes, le conseil municipal projette la réalisation de trottoirs rue du Général de Gaulle afin de permettre un accès piéton sécurisé.

Dans un même temps, une limitation de la vitesse à 30 km/h sera proposée sur une partie de cette rue, accompagnée de deux radars pédagogiques.

D'autres tests de sécurisation pourront voir le jour au cours de l'année.

Les travaux d'enfouissement des réseaux (électricité et téléphone), se poursuivront avec les rues de la Liberté (de la Madeleine à la place de la Mairie), de l'église ainsi que la rue du Presbytère. Nous en profiterons pour faire ou refaire les trottoirs.

commission bois, forêts et environnement

I) LES AFFOUAGES

Il est rappelé aux affouagistes que la date limite pour l'abattage du bois et la mise en stère est portée au **15 avril 2013**. Une dérogation pourra être obtenue, en accord avec l'agent de l'ONF, pour l'exploitation des têtes de chêne.

En ce qui concerne le débardage (enlèvement du bois en stères), celui-ci doit être terminé au plus tard le **15 octobre 2013** après cubage (mesure des stères) et accord de la commune. Ne pas oublier de noter votre numéro de lot sur les stères afin de faciliter le travail des personnes de la commune en charge de l'organisation des affouages.

Les rémanents (branches et feuillages, souches, sections de troncs…) doivent rester en forêt après l'enlèvement du bois coupé. Ils ne doivent pas être brûlés mais mis en andains (cordon linéaire) ou en tas. En effet, cette gestion écologique de la forêt permet le maintien d'un milieu où se développent et s'abritent champignons, bactéries, insectes, batraciens, reptiles, oiseaux et petits mammifères ! L'andain forestier finit par disparaître lentement par décomposition.

Dans le Parc de Chassagne, exceptionnellement, les rémanents devront être incinérés. Les feux devront être maintenus à une distance supérieure à 5 mètres des baliveaux et des futaies. Néanmoins, **les feux sont interdits du 15 février au 30 avril et du 15 juillet au 30 septembre (périodes à risque)** afin de protéger la forêt contre les incendies et de respecter la réglementation en vigueur définie par l'arrêté préfectoral du 1er juillet 2004.

En dehors du Parc de Chassagne, seuls les feux dit de « confort » (pour se réchauffer lors des froides journées d'hiver !) seront tolérés mais toujours à plus de 5 mètres de tout bois et en dehors des périodes interdites.

Bilan de la campagne 2011/2012

Environ 572 stères ont été réalisés par les 30 affouagistes répartis ainsi:

Parc de Chassagne	= 114 stères
Bois de Marmot – parcelles 5 et 6	= 129 stères
Bois de Marmot – parcelles 7 et 9	= 213 stères
Bois de Marmot – parcelles 12-21 et 26	= 43 stères
Péage (bord de l'autoroute)	= 73 stères

Campagne 2012/2013

Lundi 19 novembre 2012 à 18 h 30, le tirage au sort des lots a eu lieu en mairie de Fauverney entre 16 affouagistes.

Les lots sont répartis entre 2 sites :

Bois de Marmot – parcelle 17	= 9 lots
Bois de Marmot – parcelle 19	= 7 lots

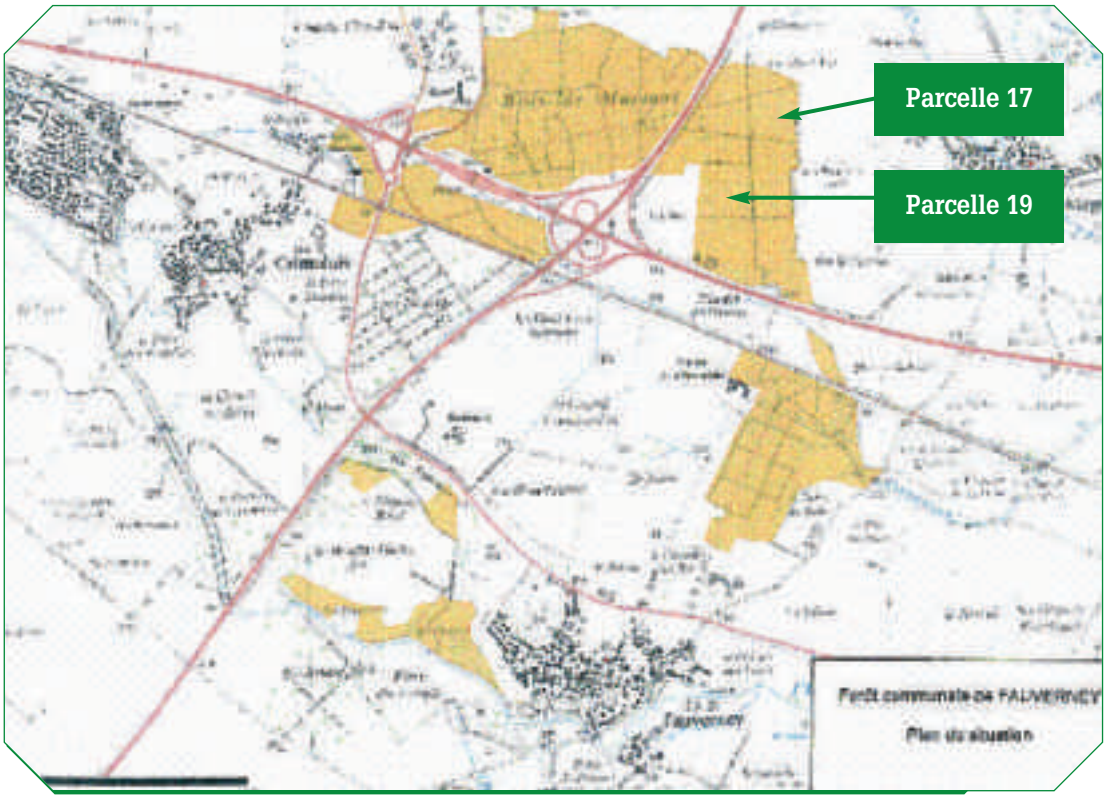

Il n'y a pas eu d'attribution de nouveau lot, pour la campagne 2012-2013, aux 11 affouagistes qui n'ont pas terminé leur lot (retard pris par certains et difficultés rencontrés par d'autres). Ce qui porte le nombre d'affouagistes à 27 pour la campagne 2012/2013.

En cas de difficulté ou d'incident, n'hésitez pas à demander conseil au chef de triage de l'ONF, André Longchamp au 03 80 39 42 14 (tél./rép./fax).

II) FAUNE ET FLORE DE NOS FORÊTS

À part les affouagistes, de très nombreux promeneurs, joggeurs, sportifs et même chasseurs traversent la forêt et les bois de Fauverney et en particulier le bois de Marmot (150 ha) et le Parc de Chassagne (40 ha).

Tête de séquoia géant (Parc de Chassagne)

La forêt est majoritairement à base de feuillus (chênes, frênes, érables, hêtres, alisier torminal, charmes, peupliers…) avec quelques zones de résineux introduits à la fin des XIX^{e} et XX^{e} siècles (pins, mélèzes, épicéas, thuyas, séquoia, cyprès chauve…). La forêt est riche, très diversifiée et contient de nombreuses essences parfois rares.

Cyprès chauve (Parc de Chassagne)

Cigogne blanche

Pigeon ramier

Cette forêt est également riche en faune de toute sorte, il n'est pas rare d'y croiser des sangliers (surtout dans les bois de Marmot), des chevreuils, des lièvres, des renards mais aussi des perdrix et des faisans !

Cette année, un important vol de pigeons ramiers a fait un passage remarqué en octobre et même quelques cigognes ont survolées la commune ce printemps et à l'automne ! Plus communément on aperçoit régulièrement des grives, des merles, des pics-verts et beaucoup de geais…

Bois de Marmot

Étang de Chassagne à l'automne

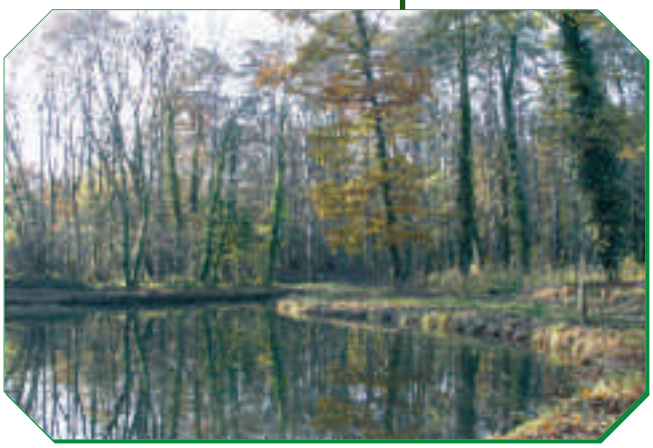

III) LA PÊCHE

Tous les habitants de Fauverney sont invités à pratiquer la pêche dans les étangs de Chassagne, très poissonneux en tanches, carpes, brochets, gardons, friture… La pêche est ouverte, toute l'année moyennant une « participation » annuelle variant de 3 € (enfants de 8 ans à 16 ans) à 30 € (au-delà de 16 ans). La pêche est gratuite pour les moins de 8 ans !

Tanche

Gardon

Carpe commune

IV) PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES INONDATION (PPRI)

La restitution des études préalables à l'élaboration du « Plan de Prévention des Risques Naturels Inondations » a été présentée lors de la réunion du comité de pilotage du 24 septembre 2012 en Préfecture.

Des réunions publiques ont suivi dans les 17 communes concernées par le bassin versant de l'Ouche à l'aval de Dijon. C'est ainsi que les habitants des communes de Neuilly-lès-Dijon, Crimolois et Fauverney se sont retrouvés nombreux le mardi 27 novembre 2012 à Crimolois.

Dijon, crue de l'Ouche et inondations de 1965 (débordement du lac Kir et submersion de la RN5)

Ces études ont permis d'élaborer la cartographie des zones inondables sur chaque commune, d'en définir les aléas (identification des phénomènes naturels potentiellement dangereux) et les enjeux (intérêts humains, économiques, environnementaux, patrimoniaux… existants en zone inondable et menacés par les aléas) afin de réaliser, par croisement, les cartes réglementaires avec un plan de zonage selon deux grands types (**rouge** = inconstructible – **bleu** = constructible sous condition)

Le PPRI a donc pour but de prévenir les risques liés aux inondations. Il est constitué de 3 éléments :

1. **UNE NOTE DE PRÉSENTATION** qui explique les phénomènes pris en compte et leurs conséquences possibles. En effet, les études réalisées ont pris en compte les épisodes de crues de l'Ouche, de la Vandenesse, et du Suzon, répertoriées par le passé, depuis 1866 jusqu'en 2006. Des enquêtes de terrain accompagnées d'une campagne topographique ont permis de créer des modèles hydrauliques, puis d'effectuer des simulations (en cas de rupture de digue, par exemple) ;
2. **UN OU PLUSIEURS DOCUMENTS GRAPHIQUES** délimitant le zonage réglementaire à une échelle très précise. Il s'agit des zones exposées à des risques mais aussi des zones où des aménagements pourraient aggraver les risques ou en provoquer de nouveaux ;
3. **UN RÈGLEMENT** qui précise les règles s'appliquant à chacune de ces zones. Le règlement définit les conditions d'utilisation des sols, de réalisation de projets mais aussi les mesures applicables aux biens et activités existants. Ce règlement permet ainsi d'orienter les choix d'aménagement dans les territoires les moins exposés pour réduire les dommages aux personnes et aux biens.

L'enquête publique réglementaire est prévue début 2013 dans les 17 communes concernées. Elle a pour but de porter à la connaissance de chacun le contenu de ces divers éléments et de recueillir les observations et les remarques des habitants avant l'approbation du document PPRI final par le préfet.

Soyez donc attentifs et ne manquer pas ce rendez-vous citoyen très important pour notre commune !

Association communale de chasse

Il existe à Fauverney plusieurs modes de chasse :

- **En plaine** : La chasse individuelle pour le petit gibier se pratique de septembre à novembre les mercredis et dimanches.
  La chasse aux canards le long de l'Ouche de septembre à décembre.
- **En forêt** : La chasse collective en battue avec chiens, rabatteurs et tireurs postés, d'octobre à février, les samedis et dimanches.

Auxquels on ajoute le piégeage des animaux nuisibles.

Les chasseurs contribuent au maintien et à l'entretien des chemins, lignes et sommières, notamment dans le bois de Marmot.

Cet entretien consiste à élaguer, débroussailler, faucher si nécessaire, conformément aux obligations mentionnées sur le bail de location du droit de chasse.

Les membres de la société de chasse de Fauverney vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2013.

SIEA de Fauverney : les chiffres-clés

Assainissement

1 180 clients desservis au 31 décembre 2011

109 168 m³ assujettis à l'assainissement

2 stations d'épuration

11 postes de relèvement

224 555 m³ d'eau traitée sur les stations d'épuration

Eau potable

46 245 mètres de linéaires de réseau de distribution

1 199 clients abonnés

325 307 m³ livrés aux réseaux dont 104 855 m³ cédés aux communes de Magny et de Bretenière

100 % d'analyses bactériologiques conformes

100 % d'analyses physico-chimiques conformes

L'eau provient de l'usine de traitement de Poncey-lès-Athée qui alimente le Grand Dijon par deux canalisations : une de diamètre 1 000 mm, une de diamètre 800 mm.

L'alimentation en eau du syndicat se fait par un prélèvement sur la canalisation de 1 000 mm à l'entrée de Cessey-sur-Tille et par un prélèvement sur la canalisation de 800 mm à l'entrée de Magny-sur-Tille.

Les communes de Cessey, Izier et Magny sont alimentées depuis les canalisations de 1 000 mm et 800 mm.

Les communes de Fauverney, Rouvres-en-Plaine et Bretenière sont alimentées depuis le château d'eau de Magny.

Syndicat Intercommunal des Eaux de Fauverney

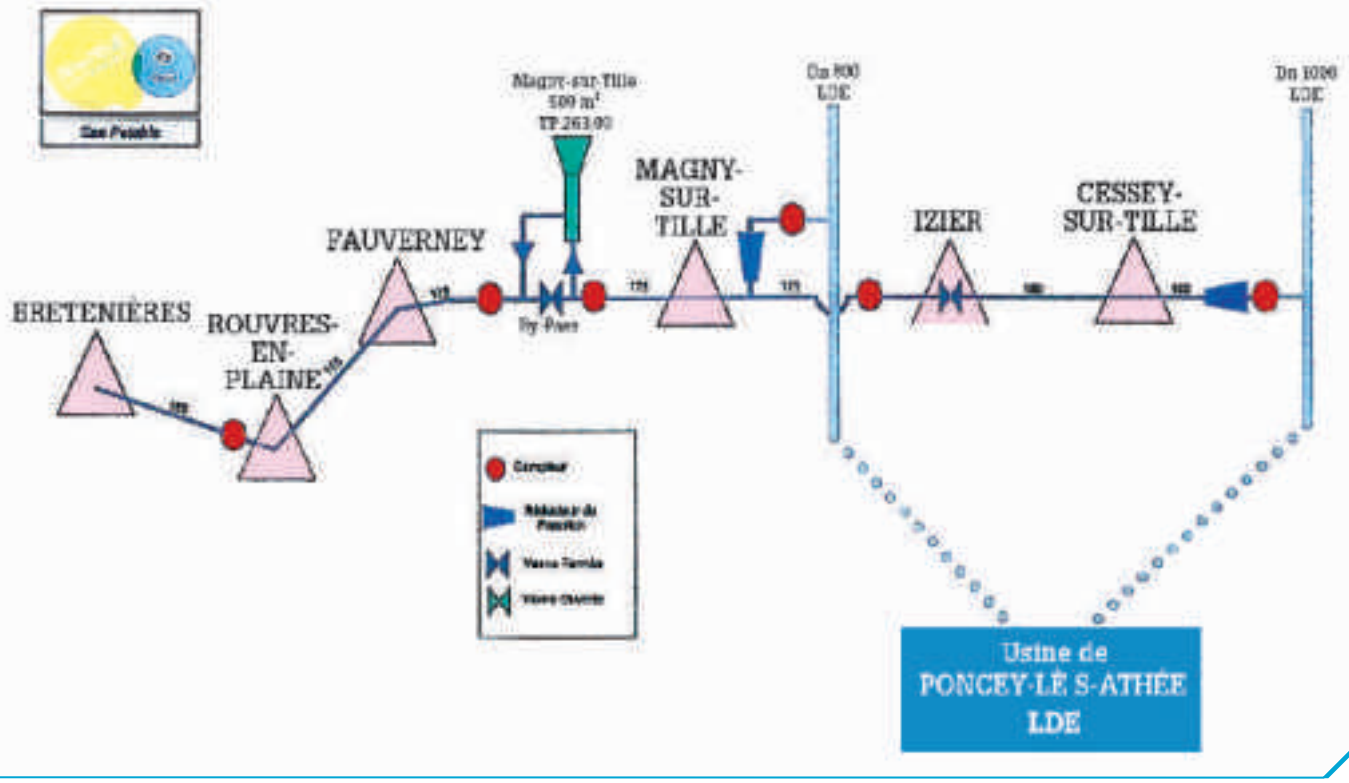

l'Ouche

Les travaux du SMEABOA – Déjà, ce nom barbare, pour faire plus court : **S**yndicat **M**ixte d'**É**tude et d'**A**ménagement du **B**assin de l'**O**uche et ses **A**ffluents.

Il regroupe tous les syndicats de l'Ouche, Communauté de communes de tout le bassin, de Lusigny à Échenon.

Ensuite, le **rappel de la loi sur l'eau du 3 janvier 1992** : *« L'eau fait partie du patrimoine commun de la nation. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable, dans le respect des équilibres naturels, sont d'intérêt général. »*

Pour effectuer des travaux, il faut d'abord des outils : le **SAGE** (**S**chéma d'**A**ménagement et de **G**estion des **E**aux) est entré dans sa phase d'élaboration fin 2007 avec la constitution de la **CLE** (**C**ommission **L**ocale de l'**E**au) créée par le Préfet et comprend :

1) des représentants des collectivités territoriales
2) des représentants des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées
3) des représentants de l'État.

Cet outil permet de planifier une politique globale de gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant et a pour objectif de définir les conditions acceptables d'un équilibre durable entre protection des milieux aquatiques et satisfaction des usagers.

Les choix stratégiques de la CLE ont orienté le projet du SAGE sur 5 enjeux majeurs : 1 le retour à l'équilibre quantitatif ; 2 une nouvelle approche de la gestion des inondations ; 3 la protection de la qualité des ressources en eau ; 4 une prise en compte affirmée des milieux naturels ; 5 un aménagement du territoire et un développement local cohérent.

Actuellement, le projet du SAGE est en consultation auprès :

- des communes (127)
- des communautés de communes (13)
- des groupements intercommunaux :
  - chambres consulaires
  - Conseil général
  - Conseil régional
  - établissement public territorial
  - CLE des SAGE voisins
  - comité de bassin Rhône-Méditerranée
  - services de l'État.

La période de consultation est de 3 mois pour les collectivités et de 4 mois pour les services de l'État, ensuite pourra avoir lieu l'enquête publique (printemps) après l'enquête du PPRI (**P**lan de **P**révention aux **R**isques d'**I**nondation).

Un autre outil : **« Le Contrat de Bassin »**

Élaboré en parallèle au SAGE, approuvé en comité de rivière le 21 mars 2012, **sa signature a eu lieu le 29 novembre 2012**.

Il est un calendrier d'une durée de 5 ans, un projet de travaux évalué à 10 millions d'euros, un guide avec ses fiches action qui permettra de respecter le SAGE et son règlement.

Le contenu de ce contrat :

1) déséquilibre quantitatif en période d'étiage
2) gestion quantitative en période de hautes crues
3) qualité des eaux
4) qualité des milieux
5) communication

En exemple dans « Qualité des milieux », il est traité : Restauration physique de l'Ouche Aval ***(croquis ci-dessous)***.

Dominique Durost
Président du Syndicat de l'Ouche Inférieure
Membre du bureau du SMEABOA
Membre de la CLE de l'Ouche

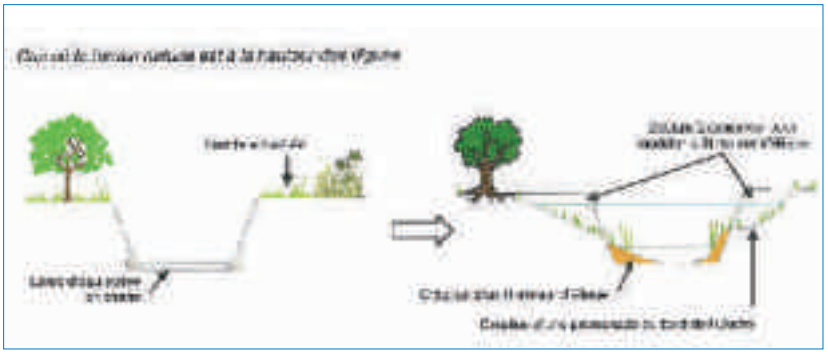

Année scolaire 2012/2013 : un millésime riche !

Hugue ROY

Quoi de neuf depuis septembre ?

59 puis 62 et maintenant 63 élèves, de la petite section de maternelle au CM2, les effectifs se maintiennent et augmentent même légèrement (56 enfants l'an passé). Les chiffres sont stables et le seront encore pour la prochaine carte scolaire puisque les départs vers le collège devraient être compensés par les nouvelles inscriptions en maternelle. Les 26 poussins de maternelle démontrent que le village est loin des clichés de lieux vieillissants, bien au contraire et son dynamisme est de bon augure pour que son école perdure malgré la vague de changement qui s'annonce pour la rentrée 2013…

Ne nous affolons pas, la loi d'orientation devrait voir le jour courant janvier et il sera bien temps de prendre les mesures adaptées pour protéger notre école…

Des repères stables pour les enfants :

Depuis 2004, l'équipe enseignante n'a pas changé, ce qui permet d'installer dans le temps des modes de fonctionnement dont tous les parents de Fauverney ont pris maintenant la mesure et d'instaurer un climat serein pour les enfants. Les projets peuvent être ainsi établis sur la durée ; des réflexions tant pédagogiques au sein de l'équipe que fonctionnelles menées de concert avec les conseillers municipaux en charge de l'école, offrent à tous un cadre de travail performant et reconnu ***(article du Bien Public, fin octobre 2012)***.

Les services périscolaires ont su évoluer en fonction d'une fréquentation de plus en plus croissante sur la pause méridienne mais également sur les temps périscolaires du matin et du soir. Pour le début d'année scolaire 2012/2013 les enfants ont pu découvrir les ruches, le tir à l'arc, avoir accès à de nombreux jeux par l'intermédiaire de la ludothèque (Ludo-mobile), action « nettoyons la nature » et des activités plastiques.

Toujours à la pointe de la technologie :

Reconnue par les services académiques qui envoient la presse chez nous pour faire un reportage sur l'utilisation des nouvelles technologie, notre école reste à la pointe de la modernité grâce à une véritable politique d'équipement menée par la commune. Suivant la dotation de 2009 dans le cadre des ENR (école numérique rurale), l'école s'est vue dotée d'un second tableau blanc interactif pour la classe des CP/CE1 en juin 2012, pour le plus grand bonheur des CP pour qui l'apprentissage de la lecture a pris une tout autre dimension, une sorte de 3D éducative : visuelle, auditive et tactile… ***(voir article Cycle 2)***. Aujourd'hui, cet outil formidable est utilisée quotidiennement dans les deux classes de primaires et l'arrivée d'un petit frère en maternelle semble devenue une évidence tant les possibilités d'exploitations pédagogiques sont infinies et parfaitement adaptées au jeune public que constitue les enfants de Cycle 1. Les enseignants ont, à ce sujet, reçu en juin les membres du Conseil Municipal qui le souhaitaient pour leur donner un aperçu des immenses possibilités qu'offrait ce genre de matériel et sont prêts à recevoir au sein de la classe ceux qui douteraient encore de la pertinence pédagogique de cet outil.

En partenariat avec la Commune :

Les élèves de primaire bénéficieront, pour la troisième année, d'un cycle natation à la piscine olympique de Dijon, de janvier à avril, tous les jeudis après-midi. Cette activité, inscrite au programme de l'Éducation Nationale, n'est rendue possible que par l'investissement de la commune dans ce projet puisqu'elle finance le transport des enfants.

Depuis de nombreuses années maintenant, les enfants se rendent régulièrement (les maternelles chaque semaine et les primaires 1 fois par quinzaine) à la médiathèque de Fauverney pour y emprunter des livres, lire sur place…

Chaque année également, la Commune offre aux enfants un spectacle de Noël ainsi qu'un goûter au cours duquel le Père Noël apporte des cadeaux, soit individuels soit collectifs pour le plus grand plaisir de tous.

Cette année, les enfants peuvent, pour leurs séances d'éducation physique et sportive, se rendre sur le city stade. C'est un espace très apprécié d'eux et des enseignants pour pratiquer toutes sortes d'activités : son espace délimité, ses tracés, son revêtement et sa situation géographique (parc du Pâquier) sont autant de facteurs favorisant les apprentissages et ce, dans un cadre agréable et sécurisé. L'espace de jeux à proximité permet également d'offrir aux élèves un espace différent pour le temps de récréation.

La commune verse chaque année une subvention à l'association « Gym qui roule » afin que les enfants puissent bénéficier sur une période d'un matériel de gymnastique adapté et depuis 2 ans, du matériel de kin-ball, les 2 étant trop onéreux pour qu'une école puisse en faire seule l'acquisition.

Chaque année, les enseignants et les élèves prennent plaisir à recevoir les aînés de Fauverney pour leur présenter en avant-première le spectacle de la kermesse. Cette représentation est suivie d'un goûter pour que les plus anciens puissent côtoyer les plus jeunes. Cette année encore, l'équipe enseignante renouvelle son invitation, la date restant à définir…

Enfin, et ce n'est pas le moins actif, au côté de l'école et souvent en concertation, le foyer rural organise sur les temps périscolaires, les week-ends,et les périodes de vacances, de nombreuses activités, très variées allant des arts visuels au laser game. L'école, avec plaisir, permet à l'association de faire passer les informations.

La maternelle

Jérôme MANGIN

Pour l'année scolaire 2012-2013, la maternelle accueille 26 élèves de 2 à 5 ans répartis en trois groupes : 7 élèves de petite section, 8 élèves de moyenne section et 11 élèves de grande section.

Les différentes compétences travaillées en classe pré-élémentaire le sont au cours de séances de regroupement ou en ateliers. Les enfants sont alors en petits groupes et suivent les consignes de l'enseignant, M. Mangin. Les ateliers de découverte sont dirigés par ce dernier, alors que pour les ateliers de réinvestissement, les élèves travaillent en autonomie ou sous la surveillance de l'A.T.S.E.M., Mlle Fauveau.

Les objectifs de ces premières années de scolarité sont multiples :

– **S'approprier le langage** (échanger, s'exprimer, comprendre, progresser vers la maîtrise de la langue française). Des temps de parole collectifs ou individuels sont ainsi mis en place chaque jour pour que les enfants puissent appréhender cet outil complexe que constitue le langage.

– **Découvrir l'écrit** (le langage écrit et ses supports, distinguer les sons et aborder le principe alphabétique). L'apprentissage des gestes graphiques nécessite la manipulation répétée et variée de nombreux outils scripteurs.

– **Découvrir le monde :** les objets, la matière, le vivant, le temps, les formes, les quantités et les nombres.

– **Agir et s'exprimer avec son corps :** se repérer dans l'espace, adapter ses déplacements, coopérer et s'opposer.

Au cours de ces trois années de maternelle les enfants apprendront en particulier à vivre ensemble en respectant les autres tout en éprouvant la confiance en soi qui leur permettra de trouver leur place dans le groupe et ainsi devenir élèves.

La classe des CP-CE1…

Sandrine VANBERGEN

Avec son effectif plus que confortable, les élèves de la classe de Cycle 2 bénéficient d'une écoute et d'un enseignement individualisés au sein d'un groupe classe qui trouve son rythme. Les enfants ont des conditions de travail optimales grâce aux outils pédagogiques mis à leur disposition, notamment le Tableau Blanc Interactif qui a fait son entrée dans la classe en juin 2012.

L'utilisation de cet outil si riche est quotidienne, tant pour la lecture que pour les mathématiques ou la découverte du monde. Que ce soit en séance collégiale ou lors d'ateliers en autonomie, le TBI apporte à chaque moment de la journée une dimension pédagogique neuve et dynamique pour le plus grand plaisir des enfants et de leur enseignante !

Si la place faite aux nouvelles technologies est très importante au sein de l'école, les enfants élargiront aussi leur horizon en dehors de la classe, notamment en partant quatre jours en « classe découverte » à la fin de l'année sur le site de Cluny.

La vie de la Commune

Claude et Guillaume forment l'équipe des agents communaux et assurent l'entretien du village, des bâtiments municipaux, du Parc de Chassagne, de son château et de ses dépendances, des écoles et du cimetière. Ils participent également au fleurissement de Fauverney.

Été comme hiver, ils vident les poubelles du village, ramassent les détritus de toute sorte, nettoient les terrains après le passage des gens du voyage, veillent à la propreté des Points d'Apport Volontaire (bacs à verre)… sans oublier : l'entretien des espaces verts, la tonte, la coupe des arbres, le ramassage des feuilles et végétaux, le désherbage des rues et, en hiver, le déneigement des voies. Toute l'année, ce sont eux qui distribuent le courrier communal (bulletin d'information, invitation aux réunions publiques, bulletin municipal…).

La liste de leurs actions n'est pas exhaustive. Voici, ci-dessous, quelques photos de leurs réalisations et de leur participation à la vie communale pendant l'année 2012.

Entretien de l'ancienne décharge.

Intervention provisoire sur la dégradation de la chaussée par la pose d'enrobé à froid, dans l'attente des travaux de réfection de la voirie.

Réalisation, par les employés communaux, de la protection d'un coffret électrique par une petite construction de type « cabote » en pierres de Bourgogne à proximité du « Vival ».

Fleurissement du massif proche du pont de l'Ouche.

Aménagement paysager de la pointe au bout de la rue de la Fontaine.

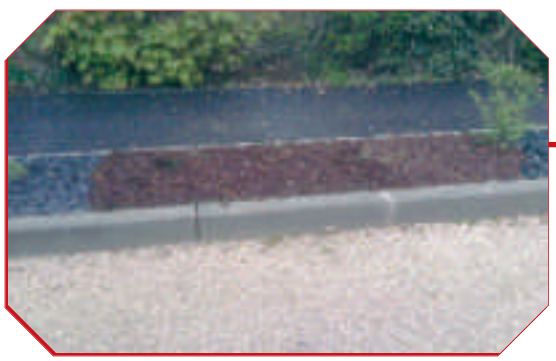

Vol de 2 arbustes sur le massif de la rue Neuve, le lendemain de leur réalisation !

Réalisation du terrain de boules au Parc Rénot dans une ambiance conviviale.

Création d'une plateforme pavée en auto-bloquants devant la chaufferie de la salle de Chassagne.

Merci aux agriculteurs de Fauverney qui donnent de leur temps avec leurs matériels afin de réaliser divers travaux pour le bien de la commune

En mairie vous serez accueilli par notre nouvelle secrétaire Astrid suite au congé maternité de Valérie.

Nettoyage et broyage des sous-bois.

Voilà ce qui est récupéré comme déchets, régulièrement, sur le territoire de la commune !!!

Dépôt de détritus.

Fauverney au gré de 2012

Journée du Citoyen

Les jeunes du village ayant eu 18 ans au cours de l'année 2011/2012 ont reçu leur 1ère carte d'électeur des mains du maire au cours d'une cérémonie organisée à cet effet.

Rencontre sportive interécole

Pendant la course

Bravant une météo pessimiste, 220 jeunes scolaires ont investi le stade vendredi 24 mai après-midi. Venus des écoles de Fauverney, Rouvres, Domois et ICEP Domois, ils ont participé à une course collective par classes (CP à CM2) nommée « Défi distance », avec, pour objectif de faire le maximun de kilomètres dans le temps imparti. À l'issue des courses, l'ensemble des participants a parcouru un total de 363,35 km, répartis ainsi : ICEP Domois, 17 km ; Fauverney, 50,35 km ; Domois, 141,30 km ; Rouvres 154,70 km, proportionnels au nombre d'élèves.

Pour conclure, une coupe a été remise à chaque école. Les organisateurs remercient la mairie et le club de Fauverney pour le prêt des installations sportives, ainsi que Patrick pour son animation à la sono et tous les bénévoles qui ont aidé à la réussite de cette journée.

Texte Alain MONGIN

Après une course intense, les écoliers patientent pour connaître les résultats. Les encouragements n'ont pas manqué

Fête de la musique

La première fête de la musique organisée dans notre commune a remporté un vif succès.

Journée très réussie qui a fait se rencontrer jeunes et moins jeunes.

18 juin

Commémoration de l'appel du 18 juin du Général de Gaulle. Dépôt de gerbe au Monument aux Morts.

14 juillet

Nous étions nombreux à la soirée du 13 juillet à Chassagne : excellent repas préparé par la boucherie Saint Georges, bal populaire, tout pour réussir une soirée conviviale et festive. Entre deux averses nous avons pu admirer les feux d'artifices.

Le 14 juillet avec une météo plus favorable, les enfants du village nous ont offert un magnifique lâcher de ballons. Six lettres sont revenues. Un vent fort a emporté un ballon jusqu'à Altkrautheim (Allemagne) à 535 km de chez nous, un autre a été retrouvé à Lomigo Vicenza (Italie) à 770 km de Fauverney ! Nous avons reçu également un mot de Pologne.

Après l'envolée de couleurs, un vin d'honneur a été offert à tous les habitants.

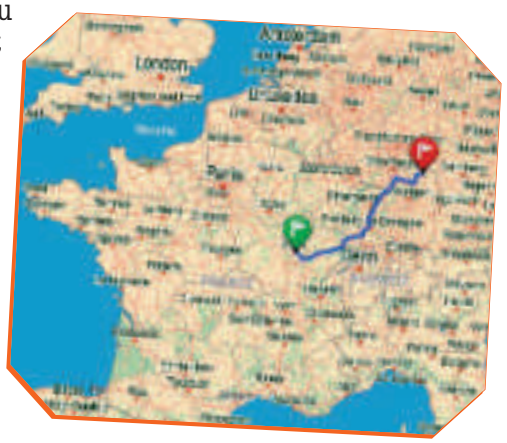

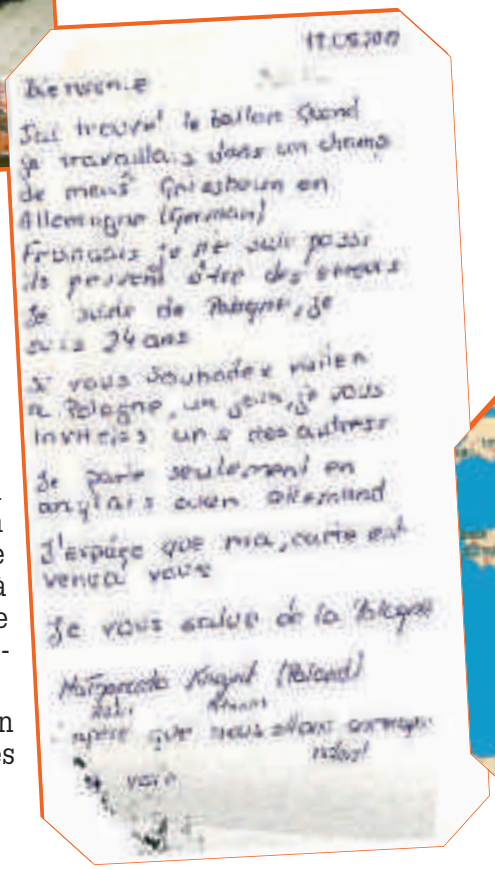

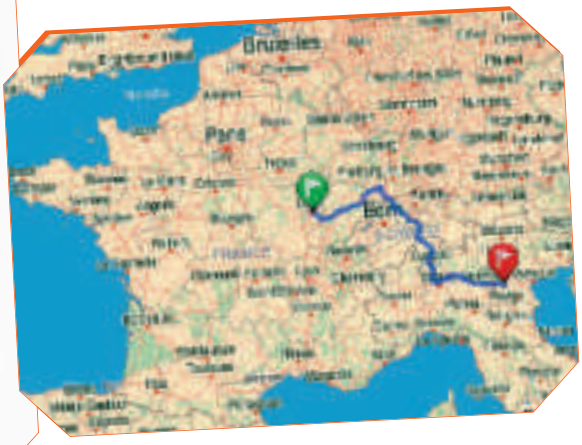

Théâtre

Toujours adulé et toujours plébiscité, le cru théâtral 2012 a été un succès. Cinq pièces ont été jouées magistralement avec, notamment, l'interprétation du *Malade imaginaire* de Molière par les plus grands – « Félicitations du Jury ».

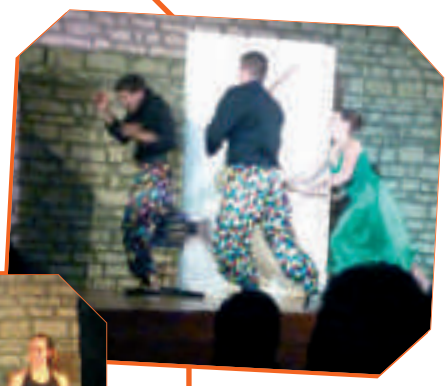

Un bébé, un arbre

Tous les ans, en automne, la Municipalité propose aux familles de planter un arbre à l'occasion de la naissance de leur bébé. C'est un symbole fort au service de l'environnement pour la génération future.

Cette année 6 arbres seront plantés sur notre commune pour la naissance de Théo, Marin, Emmi, Lana, Roméo et Jade.

Nous souhaitons beaucoup de joie et de bonheur aux familles et leurs enfants.

Repas des « Aînés »

Pour perpétuer la tradition, le CCAS a organisé le repas des « Aînés » âgés de 70 ans et plus le 17 novembre, à la salle de Chassagne pour un moment convivial et apprécié de tous. Un chanteur d'opérette et ses danseuses ont diverti les convives.

En fin d'année, tous ont reçu un panier garni.

11 novembre

Discours de M. le Maire lors de la cérémonie au Monument aux Morts devant une assistance venue nombreuse se recueillir en mémoire de ceux qui ont combattu.

Téléthon

À l'occasion du Téléthon, la mairie a accueilli les cyclistes de l'association Cyclotille de passage dans notre commune le 8 décembre.

Cette action a pour but de récolter des dons pour le Téléthon dans toutes les communes du canton.

CCAS

Depuis le 21 septembre, une petite équipe s'est formée afin d'assouplir leurs articulations.

En effet, les Aînés qui ont participé l'an passé au stage de gymnastique désiraient continuer, ce qui prouve bien que cela leur était bénéfique.

Ce groupe de 13 personnes (deux venant de Rouvres-en-Plaine) se réunit autour de l'animateur, M. Paqueriaud, tous les vendredis (hors vacances scolaires), de 13 h 30 à 14 h 30 au Foyer Rural.

Les personnes intéressées peuvent venir assister aux cours. Numéro de téléphone pour tout renseignement : 03 80 28 16 22.

L'an prochain, nous espérons être plus nombreux…

Père Noël

Cette année, le Père Noël est venu à la rencontre des enfants aux portes de la médiathèque.

Un spectacle leur a été proposé pendant que les adultes dégustaient, sous chapiteau, vin chaud, chocolat chaud, friandises et… huîtres pour le bonheur de tous.

Maisons fleuries

Les maisons et autres lieux embellis par un fleurissement savamment approprié contribuent à la douceur de vivre à Fauverney.

État civil

Naissances

Théo BRUSCHERA	le 3 février		Roméo FIORI	le 12 août
Marin LASSABLIÈRE	le 27 mars		Jade SUILLOT	le 11 septembre
Emmi LIPINSKI	le 7 juillet		Clémence VOYE	le 15 novembre
Lana FOURNIER CAMUSOT	le 17 juillet		Vincent PIMET	le 19 décembre

Mariages

Commune
28 septembre
Dominique CREUX et Bernard Jean-Paul JOETS

Hors commune
8 septembre
Anne RIGOLLOT et Alexandre HUMBERT

Décès

Nicolas SARLABOUS	le 15 mars
Marie-Thérèse CORNEMILLOT-NICOLLE	le 16 mars
Thierry Maurice BERNARD	le 26 juin
André BEY	le 24 octobre

Les nouveaux arrivants dans notre commune sont invités à se présenter en mairie, munis de leur livret de famille ou carte d'identité.

Ainsi, ils obtiendront les renseignements nécessaires pour toutes les démarches administratives et bénéficieront des services offerts à tous les habitants lors des manifestations communales.

Dans l'attente de les rencontrer, la Municipalité leur souhaite d'ores et déjà la bienvenue !

INFO' VERNEY

RÉGLEMENTATION RELATIVE À LA LUTTE CONTRE LES NUISANCES SONORES (Arrêté Préfectoral du 16 juin 1999)

Article 4 : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

Article 5 : Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particuliers de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

En cas de non-respect de cet arrêté, ces infractions sont sanctionnables par des contraventions de 3e classe voire de 1ère classe.

Horaires déchetteries :

		IZIER		LONGECOURT-EN-PLAINE		GENLIS	
		Horaires d'été (01-04 au 31-10)	Horaires d'hiver (01-11 au 31-03)	Horaires d'été (01-04 au 31-10)	Horaires d'hiver (01-11 au 31-03)	Horaires d'été (01-04 au 31-10)	Horaires d'hiver (01-11 au 31-03)
Lundi	*matin*	9 h - 12 h	9 h - 12 h	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée
	après-midi	Fermée	Fermée	14 h - 19 h	14 h - 17 h	14 h - 19 h	14 h - 17 h
Mardi	*matin*	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée
	après-midi	Fermée	Fermée	14 h - 19 h	14 h - 17 h	14 h - 19 h	14 h - 17 h
Mercredi	*matin*	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée
	après-midi	14 h - 19 h	14 h - 17 h	14 h - 19 h	14 h - 17 h	14 h - 19 h	14 h - 17 h
Jeudi	*matin*	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée
	après-midi	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	14 h - 19 h	14 h - 17 h
Vendredi	*matin*	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	9 h - 12 h	9 h - 12 h
	après-midi	14 h - 19 h	14 h - 17 h	14 h - 19 h	14 h - 17 h	14 h - 19 h	14 h - 17 h
Samedi	*matin*	9 h - 12 h	9 h - 12 h	9 h - 12 h	9 h - 12 h	9 h - 13 h	9 h - 13 h
	après-midi	14 h - 19 h	14 h - 17 h	14 h - 19 h	14 h - 17 h	14 h - 19 h	14 h - 17 h

Les 5 déchetteries du Grand Dijon sont ouvertes tous les jours **mais toutes sont fermées les 1er janvier, 1er mai et 25 décembre**

La jonction bus Mobiplaine et Divia devient une réalité

Depuis le 2 novembre il est possible de rejoindre, sur réservation, le réseau Divia, soit à Bretenière, soit à Crimolois.

De Bretenière vous rejoindrez Longvic centre et de Crimolois vous pourrez rejoindre le tram de Quetigny.

Pratique

Mobiplaine : Du lundi au samedi de 8 h 30 à 17 h et de 18 h à 19 h 30 – **Réservation :** la veille au 08 00 21 32 33 (gratuit depuis un poste fixe).

Un voyage = 1,50 €
Cinq voyages = 5 €
Vingt voyages = 10 €

Le numérique à l'école

L'école numérique n'est pas un vain mot à Fauverney. Deux des trois classes sont désormais équipées d'un TBI (Tableau Blanc Interactif) qui vient s'ajouter aux 15 ordinateurs portables précédemment acquis. Ce TBI, outil moderne, apporte une solution nouvelle et ludique aux enfants lors du processus d'apprentissage. Ils n'ont rien à envier aux petits citadins et bénéficient des mêmes chances lors de leur parcours scolaire.

C'est la même chose en ce qui concerne le cycle de natation. En effet, nos enfants doivent avoir le brevet de nage 50 m lorsqu'ils arrivent en 6e. Auparavant défavorisés par rapport aux citadins, nous avons remédié à cette carence en permettant à tous les Bel'Ousias des écoles d'obtenir ce diplôme.

Une personnalité de notre village :

Georges CAILLIAU, apiculteur à Fauverney

(Président de la section de Dijon du Syndicat Apicole de Côte-d'Or, le SACO)

Georges est né en 1936 à Fauverney, rue de la Liberté où il demeure actuellement.

Sa première rencontre avec les abeilles commence en 1962, il a alors 26 ans : M. Bretillon est apiculteur à Fauverney, il a 90 ans et possède plusieurs ruches devant l'école… il fait appel à Georges pour l'aider à enlever un essaim dans un arbre… ce premier contact est-il à l'origine de cette vocation ? Quelques jours plus tard, il l'appelle une seconde fois et lui donne l'essaim récupéré… c'est le début d'une longue passion pour les abeilles qui dure maintenant depuis plus de 50 ans !

Georges est menuisier-ébéniste de métier, ça tombe bien ! Il construit donc sa première ruche pour y héberger son précieux essaim.

Aujourd'hui, en 2013, 51 ans après, **il gère 70 ruches** (60 pour son propre compte et 10 appartenant au SACO) réparties en 3 ruchers composés de :

- **40 ruches** vers le « Rond de l'Édouard » près de la « Reute »
- **15 ruches** dans son jardin
- **15 ruches** le long de l'Ouche au lieu-dit « Fin des Raies ».

L'équipement nécessaire à la pratique de l'apiculture comprend peu d'outillage mais une protection obligatoire pour éviter les piqûres très allergisantes de ces insectes :

- un voile ou une cagoule, des gants
- une tenue complète étanche (blanche)
- un enfumoir
- une brosse à abeilles
- un lève cadre pour séparer les cadres soudés par la cire ou la propolis

Enfumoir

Lève-cadre et cadre avec cellules pleines de miel et de pollen

Rucher école à Fauverney : protection pour la manipulation des cadres

La production de miel dépend de la quantité d'abeilles ouvrières par ruche et donc de la saison.

En hiver, elles ne sont que 2000 par ruche alors qu'en été une ruche peut contenir jusqu'à 70 000 abeilles.

Leur durée de vie est variable selon l'époque de leur naissance : une abeille née au printemps est confrontée à de nombreuses tâches comme le nettoyage, le bâtissage et le gardiennage de la ruche mais aussi la recherche d'eau, la récolte de propolis, la ventilation de la ruche, le nourrissage des jeunes larves et enfin le butinage et la récolte du pollen. Usée, l'abeille ne vivra que 45 jours environ alors que celle née en automne aura une vie plus paisible et pourra vivre jusqu'au printemps soit 5 à 6 mois !

Une ruche produit 25 kg de miel par an en moyenne.

La production annuelle de miel est vendue à la coopérative « France Miel » pour 75 % et vendue au détail pour 25 %.

Un contrôle de la qualité du miel est effectué par les services vétérinaires de l'État. Ce contrôle permet de vérifier l'absence de produit phytosanitaire (pesticide) dans le miel.

Le miel est d'origine diverse : chaque fleur donne un grain de pollen différent. À Fauverney, le mélange est dit « toutes fleurs », il est constitué de fleurs de roncier, trèfle blanc, tournesol, colza, tilleul, acacia, lierre… mais aussi de fleurs d'arbres fruitiers au printemps comme le prunier, le cerisier, le prunellier ou le noisetier, ce qui en fait un miel très riche en saveur !

La récolte du miel :

◀ Levée ▶ des cadres dont les cellules sont pleines de miel et de pollen

Désoperculation des rayons mobiles ▶

◀ Extraction du miel par centrifugation

Remplissage des pots à la sortie du maturateur ▶

Quatrième année, beau succès

L'association t'Ouche-d'Arts a en 2012 organisé trois évènements.

En mai, la quatorzième exposition a retrouvé un calendrier plus classique autour du 8 mai, et du même coup son public.

Bon millésime : une fréquentation soutenue, l'accueil de l'école, élèves et enseignants toujours enthousiastes, artistes de qualité, tombola d'excellent niveau…

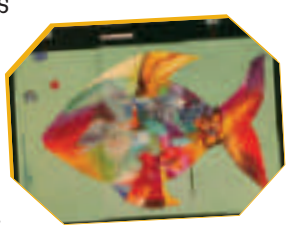

Les éditions mutines présentaient fidèlement leurs œuvres littéraires en parallèle.

Le 24 novembre, t'Ouche d'Arts invite la Bargerie Provisoire à présenter son interprétation théâtrale *Elle est morte Adèle*, salle de Chassagne. Première prestation d'une jeune troupe qui exerce son talent sur un sujet délicat.

Enfin du 1er au 15 décembre au sein de la salle d'exposition municipale annexe de la médiathèque, t'Ouche-d'Arts met en valeur les œuvres produites par les artistes en herbe lors des stages communaux d'arts plastiques 2012, avec une inauguration, comme les grands, et ouverture au public !

Je tiens à remercier les bénévoles qui assurent la vie de notre association et nos fidèles sponsors malgré le contexte économique difficile, la commune pour la mise à disposition des locaux. Ils permettent à tous l'accès à l'art sous toutes ses facettes : il n'y a plus qu'à se régaler.

Rendez-vous pour l'exposition sur 5 jours, du 8 au 12 mai ! Revenez nombreux !

Le vendredi 10 mai, nous recevrons l'école.

La présidente
Dominique DEGUEURCE

E. F.R.B.

U 11

Le club regroupe cette année 196 licenciés, joueurs et dirigeants, quelques femmes sont venues rejoindre l'équipe dirigeante.

Une nouvelle saison a commencé le 15 août 2012. Les Seniors ont repris le championnat en septembre avec l'équipe C en championnat départemental 1ère division, l'équipe en championnat départemental d'excellence et l'équipe A en championnat régional de promotion de Ligue, c'est au total 60 seniors sans oublier l'équipe Vétérans.

Chez les jeunes, 30 joueurs composent les catégories U7 à U9 entraînées par Laurent Witek, Francis Bollet, Alex Giraud et Christophe Bigeard.

La catégorie U11 regroupe 15 joueurs entraînés par Mathieu Lamouret.

Ces catégories s'entraînent tous les mercredis entre 15 h et 16 h 30.

U 13-1

Pour la catégorie U13, entraînée par Jérôme Thibert et des dirigeants de Tart-le-Haut/Varanges, nous avions trop de joueurs pour une équipe en championnat et pas assez pour en constituer 2, donc nous avons fait une entente avec Tart-le-Haut/Varanges.

L'équipe 1 n'a pas perdu de match et l'équipe 2 se situe en milieu de tableau.

U 13-2

Nos U15 sont en d'entente avec Aiserey/Izeure ce qui nous a permis de présenter 2 équipes dans cette catégorie. L'équipe 1 jouant en 1ère série et l'équipe 2 en promotion d'honneur 2e série.

Nos U18, au nombre de 38 sont répartis en 2 équipes.

L'équipe U18 A évolue en 1ère série et se classe actuellement à la 3e place du groupe, elle possède un bon potentiel.

U 15-1

L'équipe 2 évolue en promotion d'honneur 2e série, actuellement elle est classée à la 1ère place.

Belle génération.

Une année encore forte en équipes (environ 180 joueurs), ce qui n'est pas sans poser des problèmes de dirigeants et d'occupation des terrains.

U 15-2

L'année prochaine est prévu la création d'une équipe féminine.

Si vous êtes intéressée, venez nous rejoindre

Merci à tous les dirigeants pour leur travail en ce début de saison.

Merci aussi à la Mairie pour la réalisation du bac à chaussures et en prévision du chemin.

U 18

Seniors A

Seniors B

Seniors C

Vétérans

Contacts : Philippe Bigeard : 06 18 58 07 59
ou Jérôme Thibert : 06 62 05 35 89

Et que le foot continue à vous faire rêver et à vous passionner.

Le Président, *Jérôme THIBERT*

Meilleurs vœux pour 2013

Montant de l'adhésion à l'année :
12 € pour les adultes
8 € pour un enfant
14 € pour deux
20 € pour trois et plus

SUIVEZ LE PROGRAMME

Vide-grenier

SEPTEMBRE **Dim. 23 :** Vide-grenier de Fauverney

OCTOBRE **Sam. 6 :** Journée scrapbooking à Chassagne - **Ven. 19 :** Assemblée Générale du Foyer - **Sam. 20 :** Grande soirée Country à Chassagne avec l'orchestre *Blue Night Country* - **Sam. 27 :** Grande fête autour d'Halloween (déguisement, maquillage pour les petits l'après-midi et distribution de la soupe aux habitants de Fauverney)

NOVEMBRE **Dim. 18 :** Laser-game pour tous à Quetigny - **Dim. 25 :** Randonnée pédestre pour tous les courageux

Halloween

Brûlé de sapins

DÉCEMBRE **Sam. 1er :** Grande CROP de Noël au Foyer (ateliers pour petits et grands)

JANVIER **Dim. 6 :** Le traditionnel « brûlé » des sapins de Noël au Paquier (marrons, vin et chocolat chauds de rigueur) - **Sam. 26 :** Soldes d'hiver à Troyes - **Dim. 27 :** Activité ski dans le Jura pour les plus sportifs

Laser-game

Week-end sportif

En FÉVRIER Le grand championnat de bowling à Marsannay.

MARS **Sam. 9 :** Soirée disco à Chassagne avec déguisement obligatoire (on compte sur vous pour jouer le jeu)

En AVRIL Paintball à Asnières-lès-Dijon - Grande chasse à l'œuf de Pâques à Chassagne pour les petits et grands et course d'orientation dans le parc

Grand Prix karting

En MAI Le Grand Prix Karting de Fauverney suivi de son repas traditionnel - Frissons extrêmes : Randonnée aquatique à Saint-Claude

En JUIN Feux de la Saint Jean au Pâquier

En JUILLET Soldes d'été

Des activités permanentes :
- **Gymnastique**
- **Country**
- **Matinées créatives et récréatives**
- **Scrapbooking**
- **Atelier d'Art Floral**

Des nouveautés :
- **Danses latines**
- **Atelier de danse**

Le Foyer Rural c'est aussi :

– **Une salle des fêtes fonctionnelle de 80 m² (pour 60 personnes) louée :**
  - **80 € par les habitants de Fauverney**
  - **200 € pour les extérieurs.**

Cette contribution aide financièrement l'association.

Renseignements : Gilles BUGNOT
03 80 39 85 48

Toutes les informations sont sur notre site internet : www.FoyerRuralFauverney.fr

Le Président, *Jean-Luc DERECLENNE*

**Nos artisans sont le poumon de notre village,
ayez à cœur de leur réserver vos achats.**

Dijon Kid.com
Pour les enfants et leurs parents
Loisirs et Sorties enfants, toute l'info qu'il vous faut !
www.dijonkid.com

iperia

Le Vaisseau Créatif
06 33 48 77 49
SIRET : 512 124 066 00014
création et réalisation de sites internet, flyers, cartes de visites, logos, toute identité visuelle.
accompagnement et assistance en communication
8 rue du Moulin 21110 FAUVERNEY
www.levaisseaucreatif.com

Optimum

Plomberie – Sanitaire – Chauffage
Climatisation
Gaz - Fioul - Solaire - Géothermie
Ent. Viard Monin
Emmanuel VIARD
06 86 43 18 81
Tél. : 03 80 39 70 90
Fax : 03 80 79 11 57
5, route Nationale
21110 FAUVERNEY
ent.monin@orange.fr

FM LOGISTIC
made in satisfaction

David ZEROUAL
• plomberie
• chauffage
• entretien
• débouchage gaz

CENTRE DE FORMATION
Route de Magny-sur-Tille - 21110 FAUVERNEY
Tél. 03 80 79 10 70 • Fax 03 80 39 79 98
cfp.Fauverney@mfr.asso.fr

SCI Océane
Gestion de bureaux

SARL
TERBASYSTEME
FAUVERNEY
Tél. : 03 80 48 20 20
Fax : 03 80 48 20 01

Didier MARTIN
Médecin Homéopathe
2 rue Neuve à Fauverney
dr.didier.martin@wanadoo.fr

FRIG'EST
Réfrigération pour camions

C'est fait !
Notre beau village compte parmi ses commerces un salon de coiffure et d'esthétique digne de ce nom.

Cindy vous accueille :

- **du mardi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30**
- **le vendredi de 9 h à 19 h**
- **le samedi de 8 h à 16 h**

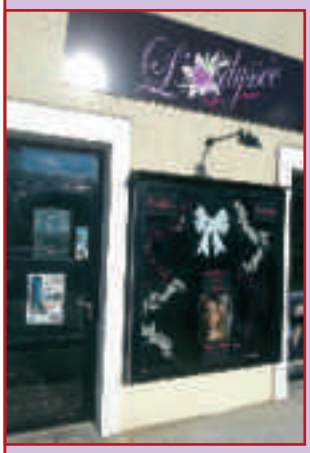

Vous y trouverez tous les soins dont vous avez besoin avec notamment l'épilation homme/femme, les soins des mains et des pieds, du visage, du corps, les cils et sourcils…
Un solarium, pour les UV, est aussi à votre disposition pour garder, même en hiver, une belle couleur de peau.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous au 03 80 47 15 12

À louer à 12 km de Dijon

Gîte ou chambres d'hôtes, 2, 4 ou 6 personnes

Tél : 06 17 18 68 13

Valentino.ciman@orange.fr

Pension Féline Le Bel Ousia

22 rue de la Liberté
21110 FAUVERNEY

pascal.bonin@wanadoo.fr

Tél. :
09 61 25 46 13 / 06 06 40 39 12

INFOS PRATIQUES

Permanence de la mairie

Secrétariat : Valérie Marques – Tél. : 03 80 39 70 06 / Fax : 09 72 29 35 24.
E-mail : secretariat-mairie@fauverney.fr
Site internet : www.fauverney.fr

Horaires :

Mardi	16 h 30 – 19 h	Permanence des élus le mardi de 18 h à 19 h
Mercredi	8 h – 10 h	
Vendredi	14 h – 16 h	

Merci de prendre rendez-vous pour rencontrer le maire ou son représentant auprès du Secrétariat.

Urbanisme

Pour toute question concernant la construction, la rénovation, l'aménagement des voiries…, vous pouvez contacter Jean-Luc Dereclenne par l'intermédiaire de Valérie Marques, la secrétaire de mairie.

Repas à domicile pour les personnes âgées

S'adresser en mairie.

Agence postale

Responsable : Patrick Thivent – Tél. : 03 80 39 01 84.

Ouverte les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 16 h 30 ; le mercredi de 16 h à 18 h 30 (possibilité de retraits de colis et recommandés pour ceux qui rentrent tard) et le samedi matin de 9 h à 12 h.

Levée du courrier déposé au bureau ou dans la boîte : 9 h (tous les jours sauf le dimanche).

Bus Transco

Arrêts à proximité de la boucherie. Un livret explicatif ainsi que les horaires sont disponibles en mairie.

Mobiplaine

Transport à la demande pour les habitants de la Communauté de Commune.

Renseignements au 03 80 37 70 12.

Site internet : www.plainedijonnaise.fr

Recensement des jeunes

Formalité obligatoire à réaliser dans les 3 mois qui suivent le 16e anniversaire de tout jeune – fille et garçon. Se renseigner en mairie.

Passeport biométrique

La mairie de Fauverney ne délivre pas ce document, il convient de vous orienter vers des communes plus grandes, comme Chevigny, Quetigny, Auxonne…

Relais Petite Enfance Nord (Centre Culturel Paul Orssaud)

7 rue Jean Jaurès à Genlis – Tél. 03 80 37 81 45.

Vous trouverez, à cette adresse, tous les renseignements et l'aide nécessaires pour la garde de votre enfant.

Salle de Chassagne - tarifs location :

week-end	Habitants et associations de Fauverney	300 €
	Extérieurs	1 000 €
journée	Entreprise de Fauverney	300 €
	Entreprise ou associations à but non lucratif extérieures	600 €

Au prix de la location, il convient d'ajouter la somme de 113,62 € qui correspond au forfait nettoyage.

Château de Chassagne

Nous recherchons toujours une entreprise ou un particulier qui souhaiterait louer le château. Pour tout renseignement, contacter le Secrétariat de mairie.

Directeur de la Publication : François BIGEARD – Coordinateur : Jean-Luc DERECLENNE
Ont participé à ce numéro : les membres du Conseil municipal
Date de publication : Janvier 2013
Photo 1ère de couverture : City stade de Fauverney – Crédit photos : Mairie
Maquette et impression : print - Dijon